

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 02048
Numéro SIREN : 890 290 810
Nom ou dénomination : A.P.I SERVICE

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2021 sous le numéro de dépôt 3451

A.P.I.service

Société par actions simplifiée

Capital : 5000 euros

Siège social : 139 Ter route de l'Isle sur sorgue 84510 Caumont sur Durance

890 290 810 RCS Avignon

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 01/10/2020

A CAUMONT SUR DURANCE

Et le 01 Octobre 2020

Ce présent jour, au siège de la société A.P.I. service, Société par Actions Simplifiée, au capital de cinq mille euros (5.000,00 €) dont le siège social est : 139 Ter route de l'Isle sur sorgue 84510 Caumont sur Durance.

- M. Julien GAÏDO, résidant au 139 Ter route de l'Isle sur sorgue 84510 Caumont sur Durance de nationalité française, né le 22/11/1984 à Martigues,
- M. Didier REMOLINS, résidant au 1 Bis allée des jardins de St jean 13500 Martigues de nationalité française, né le 19/07/1983 à Perpignan,

Associés propriétaires de la totalité des cinq mille (5.000,00) actions d'un montant de un (1,00 €) euro chacune composant le capital social de la Société par Actions Simplifiée A.P.I.service

Ont pris les décisions suivantes relatives à :

ORDRE DU JOUR

- Rémunération des associés pour l'année 2020

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les assemblées générales extraordinaires, déclare le non rémunération des deux associés pour l'année 2020 à savoir :

M. GAÏDO JULIEN Président

M. REMOLINS Didier Directeur Général

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 55 minutes.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par les associés.

Monsieur Julien GAÏDO

Signature précédée de la mention manuscrite
« Bon pour acceptation »

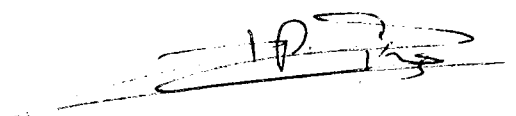
Bon pour acceptation



Monsieur Didier REMOLINS

Signature précédée de la mention manuscrite
« Bon pour acceptation »

Bon pour acceptation



A.P.I service
139Ter route de l'Isle sur sorgue
84510 Caumont-sur-Durance
Siret : 890 290 810 00013

Greffe du Tribunal de Commerce
2 Boulevard Limbert
84000, Avignon

Marseille, le 15 Mars 2021

Objet : PV de non rémunération

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, les documents relatifs aux dépôts du PV de non rémunération,

- L'original du procès-verbal de l'AGE en date du 01/10/2020
- Une enveloppe timbrée pour le retour
- Un chèque d'un montant de 23.52€

Nous remercions de bien vouloir procéder à la mise à jour de notre dossier.

Dans l'attente et avec nos remerciements anticipés, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la Société
D.REMOLINS
Directeur Général

